

COMMUNE D'ALLONDELLE-LA-MALMAISON

Procès Verbal des délibérations De la séance ordinaire du 15 septembre 2012

Nombre de Conseillers : 15 L'an deux mil douze, le quinze septembre, à dix-neuf heures
En exercice : 15 trente, le Conseil Municipal s'est réuni sous la Présidence de
Présents : 11+1 Jean-François MARIEMBERG, Maire.
Votants : 12

Convocation du 10 septembre
2012

Etaient présents M.M. : MARIEMBERG Jean-François Maire, CLAUDET Eric adjoint aux finances, BOUS Xavier, adjoint au travaux, BLANCHETETE Daniel adjoint à l'environnement, Mmes BROUTIN Claudine adjointe aux affaires sociales, LE LOUARN Françoise, LEPAGE Isabelle, MM. ARNOULD Jacques par procuration à Jean-François MARIEMBERG, MONIOT Gérard, PETRUZZELLI Nicolas, CAPART François, BUDIN Eric, PEIXOTO Pascal

Absents excusés : M.M. BLANCHETETE Gilbert et DEPIESSE Alain.

1. Programme de travaux 2013 : Dotation communale d'investissement

Le maire rappelle que le Conseil Général souhaite qu'on lui présente une délibération regroupant les demandes de subventions.

Le Conseil Municipal approuve le programme global 2013 au titre de la dotation d'équipement. Il sollicite le Conseil Général pour l'octroi d'une subvention pour le programme de travaux suivants :

A. Projets sous maîtrise communale.

Intitulé du projet : rénovation de la salle polyvalente, travaux en mairie d'Allondrelle et construction d'un colombarium au cimetière communal.

Les travaux concernent les opérations suivantes :

A.1. Salle polyvalente :

Le maire rappelle que depuis 2008, d'importants travaux dans les bâtiments communaux ont été réalisés pour les remettre en état (les logements, l'école, la mairie de La-Malmaison, et la salle polyvalente).

S'agissant de la salle polyvalente, des dépenses importantes ont concerné la remise aux normes incendie, l'installation de mobiliers de cuisine professionnels (piano gaz, évier, lave-vaisselle), installation d'une VMC, remplacement du chauffage électrique, chauffe-eau, réfection d'une partie de la toiture terrasse, etc.

Le maire propose de terminer la remise en état de la salle en réalisant les travaux suivants :

- Terminer la rénovation de toiture terrasse (2ème tranche),
- Améliorer l'acoustique de la salle en fermant, grâce à des matériaux absorbants, la partie haute de la salle située au dessus de la cuisine et des sanitaires + plafond.
- Rénover la façade.
- Installer une chambre froide.

A l'unanimité, le conseil accepte la proposition de travaux et demande une subvention au Conseil Général de Meurthe-et-Moselle.

A.2. Remplacement des fenêtres à la mairie – école d'Allondrelle – 1ère tranche et travaux d'amélioration à l'intérieur.

- Le bâtiment de la mairie-école ne dispose pas de fenêtres double-vitrage. Le maire propose de remplacer progressivement les fenêtres. Un devis a été demandé à la société Jacquemin. Une subvention au CG 54 est sollicitée.*
- En outre, le parquet du secrétariat et de la salle de mariage et du conseil sera poncé et vitrifié. Un devis demandé à la société BROUILLARD.*
- Par ailleurs, une rénovation du secrétariat et de la salle du conseil est envisagée à l'occasion de travaux en régie.*
- Le maire évoque la qualité professionnelle de M. Ugo Stussione, employé communal de voirie. L'intéressé est peintre de profession et a participé aux travaux en régie à la mairie de La-Malmaison en réalisant les travaux de finition au plâtre de la salle des associations. La maire propose au conseil de remettre en état le hall d'entrée et la montée d'escaliers de la mairie d'Allondrelle (plâtre et peinture) puis la peinture (plafond) et la pose de fibre de verre sur les murs de la salle du conseil. Ces travaux seront réalisés au cours de l'hiver.*

Une subvention est sollicitée auprès du Conseil Général.

A l'unanimité, le conseil accepte cette proposition.

A.3. Installation d'un colombarium.

Le maire rappelle que le nombre d'incinérations augmente concernant des obsèques. Il convient d'offrir à la population la possibilité d'acquérir une case en lieu et place d'un caveau. Il propose l'acquisition et l'installation d'un colombarium en 2013. Une demande de subvention sera adressée au Conseil Général de Meurthe-et-Moselle.

A l'unanimité, le conseil accepte la proposition.

B. Dotation de solidarité pour 2012.

Suite aux travaux de bâtiment (mairie - école – local vestiaire du Football) réalisés en 2012, à l'unanimité, le conseil municipal sollicite du conseil général, le versement de la dotation solidarité pour 2012.

2. Enfouissement des réseaux.

Le maire rappelle la proposition de travaux d'enfouissement des réseaux qui sera menée par la société Juwi à partir du printemps 2013, sous maîtrise d'ouvrage communale. La société Juwi doit faire l'avance des travaux. Le maire propose de ne pas procéder au raccordement des maisons en 2013 en raison du coût important des travaux. Il propose de mettre les réseaux en attente. Les travaux de raccordement seront réalisés dès que la commune percevra les redevances et la fiscalité liées à l'exploitation éolienne. La commune n'engagera en 2013 que le coût nécessaire à la mise en attente des réseaux.

A l'unanimité moins une abstention, le conseil accepte la proposition.

3. Travaux en forêt communale :

Des travaux de régénération naturelle avec ouverture des cloisonnements est prévue par l'ONF suite à une délibération du 29 janvier 2011 dans la parcelle n°5. Il est nécessaire d'ouvrir des crédits en dépense opération 207 « travaux en forêt » à prélever sur opération 201 « travaux pour enfouissement des réseaux ».

A l'unanimité, le conseil accepte le virement de crédits.

4. Affectation du résultat 2011.

Chaque année, le conseil doit se prononcer sur l'affectation du résultat de fonctionnement et son intégration partielle ou totale en investissement.

Au budget primitif, dans un souci de prudence, le conseil n'avait rien affecté en investissement. L'examen de la situation des comptes permet d'affecter en investissement la somme de 25 000 € ; A l'unanimité, le conseil décide l'affectation de la somme de 25 000 € en investissement au compte 1068.

5. Emploi aidé.

Le Syndicat du Pays de Charency-Vezin a ouvert une garderie située dans la commune. A la demande du Syndicat, le maire propose l'ouverture d'un poste à temps non complet à hauteur de 20 heures par semaine. La commune fait l'avance de la rémunération. Cet emploi aidé est subventionné à hauteur de 70% au titre du dispositif CUI / CAE prévu par l'Etat. Les 30% restants seront pris en charge par le Syndicat du Pays de Charency-Vezin. A l'unanimité.

6. Convention JUWI

Le maire rappelle qu'une convention lie la commune à la société Juwi, convention approuvée par délibération du 1er juin dernier.

Un avenant à cette convention est proposé afin de tenir compte de la modification des pans coupés au niveau des chemins bordant les terrains communaux.

A l'unanimité, le conseil autorise le maire à signer cette convention.

Information au conseil ;

Château d'eau : La société IRACO a enfin trouvé les origines des petites fuites qui demeuraient inexplicables. Une nouvelle bâche d'une meilleure qualité va être installée au fond de la cuve..

Garderie : mise en place en septembre. Les gardiennes agréées ont été invitées à une présentation du projet.

Intercommunalité : réunion de la CDCI le 17 septembre 2012. Préparation jeudi dernier à la salle polyvalente de Villers-La-Chèvre.

A Allondrelle-La-Malmaison, le 17 septembre 2012.

Le maire,

J-F. MARIEMBERG